

LUTTE CONTRE LES PRINCIPALES MALADIES ET RAVAGEURS DE QUARANTAINE

Produits végétaux : l'ONSSA renforce le contrôle

■ Une opération pilote de traitement des maladies des céréales sur une superficie de 32 300 ha a été entreprise en 2013 ■ La nuisance est réduite quant aux maladies comme la tristeza des agrumes et le charançon rouge du palmier dattier.

Un pas de plus a été franchi dans le contrôle sanitaire des produits alimentaires en 2013. C'est ce que reflète le bilan de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) communiqué à l'issue de la réunion du conseil d'administration tenu vers la fin décembre. En matière de santé végétale, l'office s'est fermement engagé, par le biais d'une stratégie de lutte intégrée, **contre les principales maladies** et ravageurs de quarantaine. Il a aussi mené une opération pilote de traitement des maladies des céréales sur une superficie de 32 300 ha. Le renforcement de ces actions a permis de réduire sensiblement la nuisance de maladies comme la tristeza des agrumes, le charançon rouge du palmier dattier et le feu bactérien des rosacées.

Et ce n'est pas tout. Dans le domaine



animal, les campagnes de prophylaxie ont porté sur la vaccination de 17 millions de têtes et la prospection de 12 millions. De même qu'a été lancée la campagne nationale d'identification des animaux qui permettra l'amélioration de la chaîne de valeur de la filière animale. En outre, les services de l'ONSSA ont contrôlé 10 millions de tonnes de produits, aussi bien à l'import qu'à l'export. Dans le cadre du renforcement de la sécurité sanitaire des pro-

duits mis sur le marché, des actions de sensibilisation ont aussi été entreprises et les plans de surveillance des résidus et autres contaminants renforcés. Pour effectuer ces contrôles, l'office s'est appuyé sur l'expertise analytique d'un réseau de laboratoires. De même qu'il a mis en service son laboratoire installé au sein du qualipôle alimentation de l'agropôle de Berkane. D'autres laboratoires sont en construction à Laâyoune, Meknès, Aïn-Jemaâ et Bouznika.

Par ailleurs, l'office a poursuivi la mise en place du dispositif de management de la qualité et l'accréditation de ses services aux normes ISO pour asseoir sa crédibilité et sa fiabilité. A ce niveau, l'ONSAA a signé ou négocié des accords de coopération avec six pays et reçu deux commissions chargées d'auditer les performances de ses services d'inspection ■ **M.C.**